

Samedi 07 Novembre 2009

Zone franche : « Ne pas abandonner un système efficace »

Une réunion à l'Atrium l'a confirmé hier. Malgré la fin annoncée des ZFU en 2012, un nouveau bâtiment pour artisans verra le jour d'ici là.

Les orientations nationales aidant, « *il nous faut envisager pour 2012 la fin des zones franches urbaines.* » Cette perspective a pu paraître paradoxale hier, alors que Jean-François Vasseur, chargé du développement économique à la Métropole, présidait à l'Atrium une réunion destinée aux porteurs de projets intéressés par une installation au nord d'Amiens. Des créateurs qui n'étaient d'ailleurs pas nombreux...

« *Malgré les critiques, le bilan de la zone (créée en 1997) reste intéressant.* » Mieux, a-t-il confirmé, « nous profiterons de la fin du dispositif pour réaliser un nouveau lotissement (rue Franklin-Roosevelt) pour des entreprises artisanales. »

Déjà forte de 80 entreprises et de 1 500 emplois (dont 40 % dans les services à la personne et à la collectivité), la ZFU favorise les implantations grâce à des exonérations (qui resteront effectives même après 2012 pour toute installation avant cette date), en l'échange de l'embauche d'un tiers de salariés issus des zones urbaines sensibles (ZUS).

Sur les recrutements, des progrès restent justement à faire. Selon un comptage de la Maison de l'emploi et de la formation, les moins de 30 ans ne représentent que 5 % des emplois (mais 47 % de 30/39 ans). Le souci demeure aussi pour dénicher des profils à la fois compétents et domiciliés dans les ZUS. Surtout dans les métiers de la relation commerciale aux besoins criants.

Plus de la moitié des emplois restent à faible qualification (niveau 5 ou moins). Les entreprises déplorent avoir encore du mal à se fédérer. Certaines concèdent même leur ignorance sur les différents dispositifs encadrant la ZFU. Qu'elles ne tardent pas trop à se renseigner. Le temps est compté désormais.

G.R.